Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213503584-20260413-CCAS202602-DE

DEPARTEMENT : ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT MALO
CCAS LA VILLE ES NONAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à 16h30, le Centre Communal d'Action Sociale de LA VILLE-ÈS-NONAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CORNÉE Jean-Malo, Président.

Date de la convocation : 8 avril 2026

Nombre de membre en exercice : 11

Présents : M. CORNÉE Jean-Malo - Mme CONTIN Florence - M. LE MEUR Patrice - Mme BUSNEL Claudine - M. CHEVALIER Philippe - Mme LANDA Corinne – Mme BUSNEL Brigitte – M. TROUCHARD Michel – Mme DURAND Marie-Françoise – Mme BEUREL Marie-Claire – Mme MEUDEC Anne.

Absents : Mme BUSNEL Brigitte excusée.

Secrétaire de séance : Mme BEUREL Marie-Claire

DCM 2026-02
Objet : Budget CCAS - Subventions 2026

Associations	Montants 2026
La banque alimentaire	110
ADMR	220
CLIC de la Côte d'Emeraude	100
Foyer logement de Châteauneuf (ARAF)	80
Les Restos du Cœur	110
Le Planning familial 35	50
Association Prévention Routière	50
Accidentés de la vie	50
Les amis de la gendarmerie	50
Association pour l'Accompagnement et les soins Palliatifs de la côte d'Emeraude	50
TOTAL	**870 €**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
(POUR : 10, CONTRE : 0, ABSTENTIONS :0),

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions suivantes aux différentes associations, pour l'année 2026, sous réserve de demandes par les organismes concernés :

Le Président,
Jean-Malo CORNEE

Certifié conforme et exécutoire, après affichage et transmission en Préfecture le 14 avril 2026